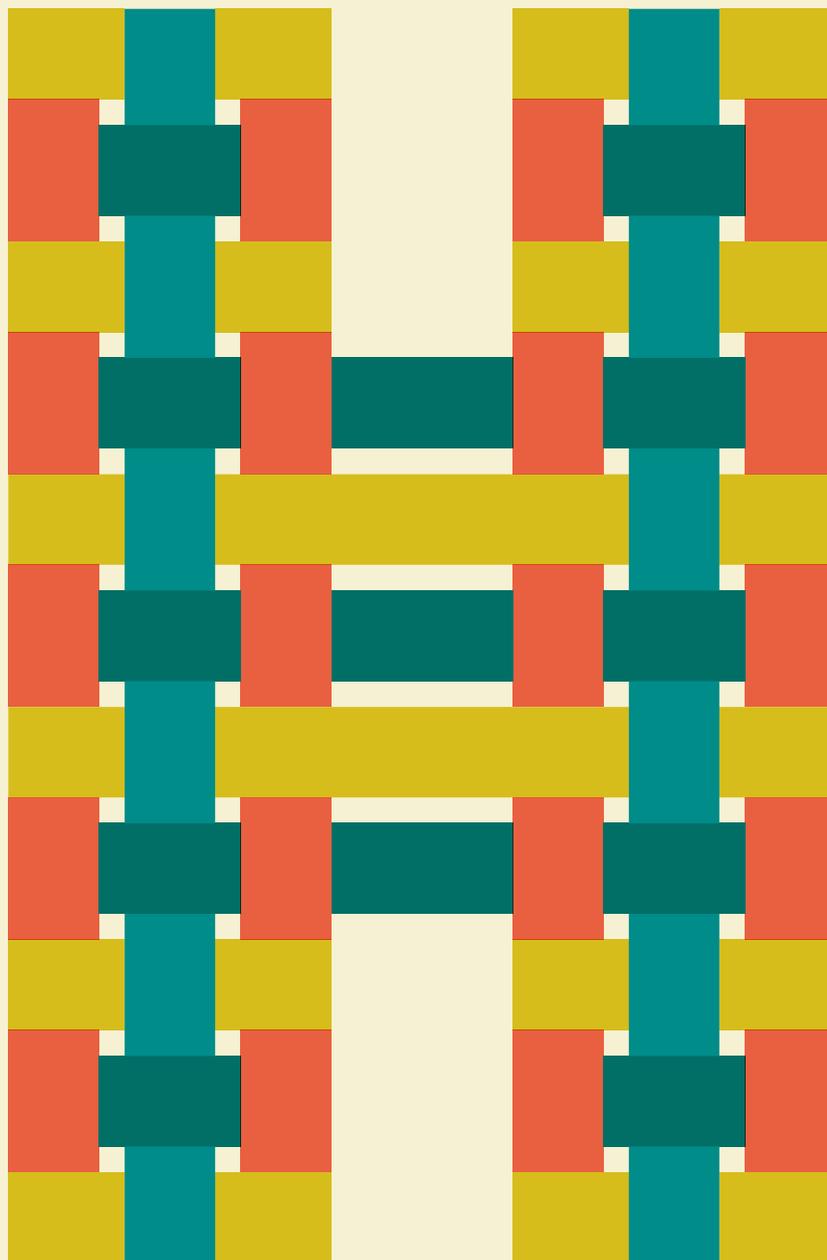


Document d'enregistrement universel 2020

EXTRAIT RSE
Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF)



Les numéros de page ont été conservés par rapport à la version originale

2.6 LES COMMUNAUTÉS : FOURNISSEURS & PARTENAIRES

Le développement durable d'Hermès repose sur la capacité de ses partenaires et fournisseurs à se développer durablement au regard des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques, en particulier sur les droits humains, les libertés fondamentales, les conditions d'emploi, le respect de la nature et de sa biodiversité.

Plus largement, Hermès contribue au déploiement des pratiques responsables en matière de développement durable par son influence et en exerçant un devoir de vigilance auprès de ses partenaires tout en favorisant le secteur aidé.

2

Introduction

La majeure partie de la production d'Hermès est intégrée, dans la continuité de sa stratégie de préservation de savoir-faire uniques et de sécurisation des approvisionnements : **61 % des objets sont fabriqués dans des ateliers internes et exclusifs**. La capacité du groupe à grandir est cependant liée au maintien et au développement de ses fournisseurs et sous-traitants dont les savoir-faire d'exception et les succès de demain contribueront à ceux de la maison, et dont les pratiques sociales et environnementales doivent être indiscutables.

Les sous-traitants et fournisseurs de la maison sont, pour la majorité, des partenaires de long terme. Ainsi, sur le périmètre des achats directs (achats de production), **l'ancienneté moyenne des relations avec les fournisseurs directs faisant partie des 50 plus importants du groupe en 2020 est de 20 ans**. Cela concerne majoritairement la maroquinerie (tanneries et façonniers), mais aussi les autres métiers (soie et textiles notamment). Cette stabilité se vérifie aussi avec de plus petits fournisseurs dont certains travaillent pour la maison depuis plus de 50 ans.

Le groupe fait également appel de longue date au secteur aidé en France pour ses achats directs et indirects, et cette pratique est en croissance constante chaque année.

Les achats indirects sont supervisés par une direction groupe, qui d'une part mutualise certains achats au niveau du groupe (comme le *packaging*), mais anime aussi un réseau d'acheteur dédiés dans les métiers, filiales ou services centraux. Elle coordonne également des plans d'action groupe sur des sujets majeurs, comme par exemple celui de l'élimination des plastiques à usage unique (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.4.1.1.1).

Les achats directs sont eux aussi supervisés par une direction groupe qui anime un réseau d'acheteurs au sein des métiers et coordonne la démarche d'analyse des filières d'approvisionnement, de gestion des risques fournisseurs ainsi que le programme d'audits fournisseurs. Elle définit également la politique achats groupe ainsi que les objectifs vis-à-vis des fournisseurs et partenaires en matière de RSE (droits humains et social, biodiversité, énergie et carbone, eau, plastique).

Plus largement, les sujets relatifs aux droits humains sont gérés avec attention, ils font notamment l'objet d'une section dédiée dans un cahier d'engagement que signent les fournisseurs.

Hermès poursuit un projet d'entreprise dans lequel le respect de l'éthique et la bonne conduite des affaires sont les bases et les garants d'une performance responsable et durable. Un Comité éthique a été mis en place afin de recueillir et de traiter les alertes, mais aussi de formuler des conseils et des recommandations sur la culture éthique du groupe.

COVID 19 : SOUTIEN AUX FOURNISSEURS PENDANT LA CRISE

Dès le début de la crise sanitaire liée à la Covid 19, les équipes achats de tous les métiers ont renforcé leur présence auprès de leurs fournisseurs par des contacts très réguliers, au moins chaque semaine, pour s'assurer, au-delà des enjeux sanitaires pour leurs équipes, de leur santé financière et de leur niveau d'activité. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été mises en place pour soutenir leur trésorerie :

- ◆ paiement des commandes effectuées, même en l'absence de réception physique ;
- ◆ accélération des délais de paiement, même si la norme chez Hermès est déjà de payer les fournisseurs au plus vite et non pas à échéance ;
- ◆ maintien des volumes de commandes conformément aux cahiers des charges ;
- ◆ parfois anticipation de commandes pour soutenir le niveau d'activité.

Bien entendu, des masques et du gel hydroalcoolique ont été fournis à certains fournisseurs pour leur permettre de rouvrir plus rapidement en toute sécurité, notamment en début de période lorsqu'une certaine pénurie existait, pour capitaliser sur la capacité de la maison à faire des achats plus massifs.

Hermès Maroquinerie-Sellerie

La force du réseau de partenaires d'Hermès Maroquinerie-Sellerie s'est avérée salvatrice dans la gestion de crise de la Covid 19. Au-delà du maintien de l'activité et des engagements du groupe auprès de ses fournisseurs, il a été partagé au sein du réseau les éléments suivants :

- ◆ la mise en place opérationnelle des bonnes pratiques pour l'application des recommandations du gouvernement (application des gestes barrières), en capitalisant sur les analyses et travaux menés dans les ateliers ;
- ◆ les ressources en équipements : distribution de masques et gel hydroalcoolique ;
- ◆ des informations sur les dispositifs de soutien de l'activité.

Ces actions ont d'ailleurs été saluées par les partenaires à travers un courrier de remerciements adressé à la direction du groupe.

Prêt-à-porter femme

Le métier Prêt-à-porter femme a apporté son soutien plein et entier aux fournisseurs en difficulté, notamment auprès de fabricants de petite taille très spécialisés dans leurs activités de production, en repositionnant des volumes de commande pour leur garantir des charges de travail stables malgré la crise sanitaire.

Des avances de trésorerie ont été accordées à certains façonniers, et le contact a été maintenu avec tous les fournisseurs et partenaires *via* des points au moins mensuels pendant toute la période de crise, y compris en temps de confinement.

Des dons de matières textiles ont aussi été effectués afin de produire des masques.

Cela a permis de maintenir un grand niveau de confiance et une bonne continuité des relations commerciales malgré les aléas lourds de cette crise.

Chaussures

Le métier Chaussures a œuvré tout au long de l'année 2020 pour soutenir ses partenaires dans un contexte de baisse généralisée des chiffres d'affaires de ces derniers. Des points réguliers ont été instaurés pendant et à la suite des confinements pour garantir le maintien de tout le parc de sous-traitants. Des avances de trésorerie ont pu être faites aux fabricants les plus fragilisés. En complément, les commandes ont été assignées de manière homogène afin de garantir l'équilibre des charges jusqu'à la reprise de la croissance.

Ceinture

Le métier Ceinture a porté une attention toute particulière sur l'année 2020 au maintien de ses volumes d'activité avec ses fournisseurs et fabricants. Des facilités de trésorerie ainsi qu'un lissage des commandes a permis de conserver un niveau de production stable et régulier auprès des fournisseurs et partenaires du métier.

Accessoires Bijoux

Le métier Accessoires Bijoux a soutenu ses fournisseurs et fabricants de plusieurs manières depuis le début de la pandémie :

- ♦ le lien et la communication ont été maintenus avec tous les fournisseurs, par des appels réguliers et des points sur l'activité ;
- ♦ la communication des prévisions de commandes a été renforcée, afin de lisser l'activité et garantir un volant d'activités ce qui a permis de maintenir un niveau de commandes quasi identique à l'année 2019 en termes de chiffre d'affaires.

Hermès Maison

Dans ce contexte délicat lié à la crise de la Covid 19, Hermès Maison a souhaité être particulièrement vigilant sur la santé de ses

fournisseurs et a ainsi soutenu, dès que cela était possible, la trésorerie de ses fournisseurs par des paiements ou commandes anticipés.

De plus, une optimisation des délais de paiement fournisseurs a été effectuée avec un paiement sur présentation du bon de livraison et non à réception physique de la marchandise.

Les plannings de production ont été adaptés aux contraintes et capacités des fournisseurs.

Enfin, certains fournisseurs fragiles ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique : courrier d'accompagnement pour demande PGE, anticipations commandes pour support trésorerie.

Puiforcat

Sur la période mars/mai, le paiement des factures fournisseurs s'est effectué dès la notification de l'expédition de la marchandise, et non à la réception sur site, pour les fournisseurs les plus fragiles.

Bien entendu, aucune commande n'a été annulée.

Cate/Beyrand

Les plannings de livraison ont été revus en fonction des ouvertures des fournisseurs et il a été procédé à un étalement des livraisons à la réouverture.

Les volumes dans le secteur de la porcelaine ont été augmentés tant pour les composants que pour la sous-traitance créant un véritable soutien de la filière céramique à Limoges.

Parmi les clients touchés par une baisse de l'activité, aucune annulation de commandes n'a été décidées : quelques rares commandes ont été reportées sur 2021.

Enfin, les fournisseurs ont bénéficié du soutien du groupe Hermès pendant la période de confinement et d'arrêt de la production, avec un paiement des factures sur présentation des bons de livraison malgré l'absence de livraison physique. Cela a permis de soutenir la trésorerie des partenaires.

Hermès Bijouterie-Joallerie

Dans un contexte particulièrement instable, l'accompagnement des partenaires français a été renforcé, que ce soit à distance ou sur place avec toutes les précautions nécessaires.

Une vigilance particulière a également été portée aux fournisseurs internationaux chez qui les visites ont été décalées.

Le métier n'a procédé à aucune annulation de commande en lien avec la crise sanitaire.

Hermès Horloger

Une grande attention est portée à la situation financière des partenaires notamment en raison de la pandémie de la Covid 19, qui met tous les acteurs de l'industrie horlogère dans une situation pouvant être très inconfortable. Des mesures de veille financière ont été prises durant toute l'année 2020 afin de soutenir si nécessaire les partenaires et ainsi éviter d'éventuelles défaillances.

LES COMMUNAUTÉS : FOURNISSEURS - ENJEUX ET CHIFFRES CLÉS

Accompagner et contrôler



20 ans d'ancienneté des relations (top 50 fournisseurs directs)



56 % des achats réalisés en France (top 50 fournisseurs directs)

100 % des objets de Maroquinerie-Sellerie fabriqués en France



71 audits approfondis de fournisseurs de rang 1 et 2

55 % d'audits maintenus en situation COVID



85 % des fournisseurs d'achats directs ayant signé les cahiers 1 et 2 (politique RSE)



+ 18 % surperformance des scores RSE fournisseurs indirects groupe comparés au benchmark Ecovadis

Pratiques responsables



100 % fournisseurs référencés en 2020 sont audités sur la RSE



1^{re} maison de luxe certifiée RJC COP 2019 (or, argent, platine, diamant, pierres de couleurs)



2020 Engagement au sein du Leather Working Group (LWG, maroquinerie)



2,4 millions d'€ d'achats globaux au secteur aidé (EA, ESAT)

2.6.1 ACCOMPAGNER ET CONTRÔLER

Soucieux d'accompagner tous ses partenaires durablement, d'entretenir des relations équilibrées, avec bienveillance et exigence, Hermès s'assure que tous partagent et respectent ses ambitions sociales, environnementales et éthiques. Le groupe suit en particulier les enjeux des droits humains et libertés fondamentales, aux conditions d'emploi (hygiène, santé, sécurité, temps de travail, salaires...) et à l'environnement, chez les fournisseurs, mais aussi chez leurs propres fournisseurs et sous-traitants, avec l'objectif de connaître toujours mieux l'ensemble des filières.

POLITIQUE

Au niveau groupe, la direction des achats directs et la direction des achats indirects assurent la coordination et le contrôle des politiques, des outils et des réalisations. **La politique achats, émise en mai 2013, a été mise à jour cette année.** Elle est partagée avec tous les collaborateurs via l'intranet, transmise par des formations, et communiquée aux partenaires.

La stratégie achats du groupe, formalisée dans une politique, s'articule autour de quatre éléments :

- ◆ sécuriser les approvisionnements. Les acheteurs sont chargés de veiller à la pérennité des relations avec les fournisseurs, notamment la préservation des savoir-faire clés, la sécurisation des approvisionnements et des services, **la mise en place de relations équilibrées et durables.** L'éthique de la maison ne laisse pas de place à des pratiques d'achat agressives ou déséquilibrées ;
- ◆ **responsabiliser.** Opérationnellement, chaque métier est responsable de la gestion de ses fournisseurs et sous-traitants. L'approche par métier garantit la proximité, la connaissance des enjeux et le pragmatisme des dispositifs, dans le respect des règles de la maison. Les achats contribuent à la performance économique de la maison, tant par la maîtrise des coûts, appréhendés dans leur globalité, que par l'apport de valeur au client en recherchant la meilleure qualité et en enrichissant la création d'Hermès par des propositions concrètes issues de l'innovation chez les partenaires ;
- ◆ **accompagner les fournisseurs sur les sujets environnementaux.** L'eau a fait l'objet d'une analyse spécifique auprès des principaux fournisseurs, au travers de l'utilisation du *Water Risk Filter* en partenariat avec le WWF. Les résultats seront à l'origine d'un plan d'action groupe. Les principales filières d'approvisionnement, en peaux exotiques (crocodile et alligator), en cachemire ou encore en bois, font aussi l'objet de revues par le WWF, incluant des dimensions environnementales ;
- ◆ exercer un **devoir de vigilance** pour garantir l'éthique au sein de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, notamment **sur les sujets sociaux et les droits humains.**

Des informations concernant l'empreinte environnementale et sociale de la *supply chain* sont détaillés au chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.7.2.2.1.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

Depuis 2017, la coordination des achats groupe est organisée en deux pôles : celui des achats directs et celui des achats indirects. Les missions principales de ces deux pôles sont d'animer le réseau des acheteurs, de les sensibiliser et de les former aux problématiques RSE dans la *supply chain*, de structurer et renforcer le dispositif d'accompagnement et d'encadrement des fournisseurs et d'en accélérer la mise en œuvre dans tous les métiers et filiales de la maison. Les directions des achats directs et indirects groupe coordonnent également le programme d'audits fournisseurs mené avec un cabinet externe. Le groupe a ses propres certifications, que connaissent bien ses fournisseurs (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.6.1.1) et entretient des relations de confiance avec ses partenaires auditeurs. Si les certifications externes ont leur utilité, le groupe favorise une supervision plus rapprochée par une connaissance directe des pratiques de ses partenaires, ce que le modèle d'affaires de la maison rend possible.

La politique fournisseur de la maison, opérationnelle depuis 2018, a été mise à jour en 2020 autour de quatre piliers (sécurisation, qualité et innovation, maîtrise des coûts et RSE). Le volet RSE donne lieu à des développements spécifiques, illustrant l'importance du sujet pour le Maison. Cette politique sera progressivement déployée en 2021, dans une démarche collaborative auprès des partenaires, en complément des cahiers C1 (confidentialité et loyauté commerciale), C2 (politique sociale, environnementale et éthique), mais aussi des briefs filières pour les achats de matière (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.4.1.1).

Les acheteurs du groupe, formés depuis 2018 et réunis chaque trimestre en réunions du réseau Achats, seront en charge du déploiement de ce dispositif. Sa bonne application sera vérifiée par des audits internes et externes (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.6.1.2.2). En interne comme en externe, le respect des réglementations et des politiques, quand elles sont plus exigeantes, est un impératif notamment sur les sujets sociaux, de conditions d'emploi, des droits humains, d'éthique et de protection de l'environnement.

2.6.1.1 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES FOURNISSEURS POUR PRÉSERVER LES SAVOIR-FAIRE CLÉS ET SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

La politique d'Hermès est de cultiver ses savoir-faire en accompagnant ses fournisseurs dans le temps. Hermès va chercher l'excellence auprès de nombreux artisans français aux savoir-faire traditionnels, rares et précieux, et vise ainsi à sauvegarder et transmettre le patrimoine artisanal national. Certaines créations s'appuient aussi sur des savoir-faire rares partout dans le monde. Le maintien des savoir-faire passe par des relations de partenariat et de long terme avec les fournisseurs de proximité (France, Europe) comme plus lointains.

Comme détaillé dans la section « matières » au chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.4.2.1, **les fournisseurs s'inscrivent dans une logique de certification de leur activité, avec des cibles à 2024.**

Des fournisseurs considérés comme des partenaires

Sur les 50 plus importants fournisseurs directs du groupe, l'ancienneté moyenne se décline comme suit :



* 2 fournisseurs ont d'ailleurs plus de 40 ans et 1 fournisseur 60 ans

L'ancienneté moyenne est de 20 ans. Sur ces 50 fournisseurs, 93 % des achats sont réalisés en Europe, dont 56 % en France.

Cette stabilité et cette proximité des relations avec les partenaires permettent d'inscrire dans le temps une étroite collaboration avec eux sur de nombreux sujets dans une démarche d'amélioration continue des chaînes d'approvisionnement.

Cuir

Le pôle Maroquinerie réalise l'essentiel de sa production en interne et à 100 % en France. Il entretient avec ses partenaires fournisseurs un lien très étroit : peaux, pièces métalliques... La plupart accompagnent Hermès depuis longtemps, les relations se construisent dans la durée. Les équipes les visitent fréquemment pour initier, puis suivre des démarches d'amélioration qui peuvent porter sur le développement de nouveaux produits, la qualité ou l'optimisation des matières premières, la gestion des enjeux hygiène, sécurité, environnement (HSE). Des audits réguliers viennent consolider ces démarches.

Textile

Le métier travaille en collaboration avec des partenaires en France appartenant à l'écosystème du textile lyonnais, berceau des activités « soie ».

Hermès supervise avec attention ces relations dans un double objectif, de créer les conditions pour pérenniser ces savoir-faire et s'assurer des bonnes pratiques de ces fournisseurs (protection de l'environnement, règles sociales et éthique).

Hermès réalise des visites régulières, *a minima* une fois par an, et organise un suivi des points d'attention par les acheteurs référents autant que besoin.

Immobilier

Depuis 2017, la politique d'achat immobilier a été déployée progressivement dans les filiales. À chaque nouvelle relation, un engagement des fournisseurs sur le respect des règles locales et l'acceptation des chartes de loyauté commerciale et de bonne conduite sociale et environnementale sont un préalable pour s'engager avec le groupe Hermès.

La responsabilité sociétale du donneur d'ordre l'oblige à aller au-delà des obligations légales et à mettre en œuvre toutes les démarches bénéfiques pour la société. Une méthodologie interne d'analyse et de gestion des risques des fournisseurs de l'immobilier a été définie. Les partenaires ont alors également le choix d'être acteurs de cette ambition. Les fournisseurs sont ainsi invités à déterminer leur profil « RSE ».

Selon l'importance des risques identifiés, un audit sur site est diligenté auprès de sociétés tierces spécialisées. Leur mission est de déterminer les plans d'action qui sont transmis aux fournisseurs pour actions avec un suivi interne par le groupe Hermès.

Métiers

Prêt-à-porter femme

Le métier Prêt-à-porter femme a déployé en 2020 une stratégie de soutien à ses fournisseurs de matières premières ainsi qu'à ses fabricants et façonniers.

Au niveau des fournisseurs de matières premières et composants, la communication a été maintenue et renforcée sur les sujets de développement durable.

La filière cachemire ayant été identifiée comme prioritaire en termes de développement durable, des échanges ont eu lieu avec le fournisseur principal du Prêt-à-porter femme sur les enjeux environnementaux et sociaux de leurs approvisionnements.

De manière globale, tous les fournisseurs textiles ont été sollicités au cours de l'année 2020 en vue de co-construire des filières d'approvisionnement responsables des fibres naturelles, en se basant sur les labels existants de type RWS, RDS et OekoTex.

Une vision holistique et raisonnée a été développée, prenant en compte toutes les caractéristiques des tissus, en particulier la localisation géographique de la production des fibres.

Au niveau des composants, une démarche de progrès a été lancée en collaboration avec les fournisseurs afin de minimiser l'utilisation de plastiques sur les emballages et conditionnements de ces pièces.

Concernant les fabricants et façonniers du Prêt-à-porter femme, la démarche d'audit-tiers a été renforcée en 2020 (six audits complets en 2020), malgré un contexte sanitaire compliqué, ce qui a permis de maintenir un lien de proximité, et d'évoquer les sujets de développement durable efficacement.

Les liens avec les partenaires les plus engagés dans le développement durable ont été renforcés en 2020 : certification SA 8000 pour le fabricant *OuterWear* le plus important du métier, et certification ISO 14001 pour le fabricant le plus important de manteaux en cachemire.

Le tri sélectif des chutes de textiles a été développé et renforcé chez une majorité de façonniers français et italiens (20 façonniers français et dix italiens), afin de favoriser et d'optimiser le recyclage des matières premières.

Chaussures

Le métier Chaussures a poursuivi ses audits et ses plans d'actions associés avec des visites lors du premier trimestre puis à distance à l'aide de photos et documentation à la suite du ralentissement des déplacements. Cependant, la situation sanitaire a ralenti le déploiement de certains plans d'action débutés en 2020.

Le métier a également pu participer à l'analyse de plusieurs filières spécifiques (ovins, bovins...) afin d'établir les plans d'action à mettre en place sur 2021 pour un *sourcing* plus responsable des matières.

Puiforcat

L'année 2020 a été l'occasion pour Puiforcat d'avancer sur trois sujets principaux en matière de développement durable avec les fournisseurs :

- ♦ confirmation avec le partenaire de matière argent basé en Allemagne, de l'utilisation exclusive d'argent recyclé, afin de limiter d'autant le besoin en argent issu de l'extraction minière ;
- ♦ mise en place à partir du mois de septembre d'une filière de valorisation des déchets métalliques (principalement laiton, cuivre et aluminium) dorénavant refondus, affinés et convertis en matière première à destination d'une nouvelle commercialisation. Il est à noter que ce procédé est en place depuis de nombreuses années sur les métaux précieux, or et argent ;
- ♦ une démarche conjointe avec Hermès Bijouterie a été initiée en avril afin d'approfondir la connaissance la filière d'achats « argent » dans toutes ses dimensions : amont, aval et écosystème global. Les actions identifiées permettront sur le premier semestre 2021 de remonter la chaîne de valeur et de mieux connaître les fournisseurs et sous-traitants ainsi que leurs activités et spécificités. Un audit HSE est d'ores et déjà planifié au deuxième trimestre 2021 avec le fournisseur de la matière première argent.

Hermès Maison : Mobilier & Luminaire/Objet/Textile

Hermès Maison a placé le développement durable au cœur de sa stratégie achats en 2020, en associant ses partenaires :

- ♦ nouvelle campagne de signature des dernières versions des cahiers 1 et 2 auprès de ses 130 fournisseurs d'achats directs ;
- ♦ évaluation de l'ensemble de ses nouveaux partenaires stratégiques sur les aspects HSE ;
- ♦ réalisation d'audits HSE avec un cabinet externe spécialisé, couvrant 25 % de la dépense achats, et 75 % du *sourcing* lointain, et pilotage des plans d'action avec ses partenaires ;
- ♦ contribution à l'initiative lancée par Hermès International sur l'analyse des filières amont : filières végétales telles que les essences d'acajou ou de noyer, ou filières animales telles que le cachemire, la laine ou les cuirs utilisés par la maison.

Hermès Bijouterie-Joallerie

Hermès Bijouterie-Joallerie construit la gestion durable de ses filières d'approvisionnement sur le long terme. Au-delà de la connaissance fine et de l'accompagnement privilégié des partenaires directs, la remontée des chaînes de valeur jusqu'à la source des matières premières et l'identification de toutes les parties prenantes sont des axes cruciaux de développement.

Le niveau d'intégration des opérations de transformation ainsi que la transparence sur les chaînes d'approvisionnement sont des critères primordiaux de sélection des partenaires. Pour mémoire, le métier est certifié RJC et travaille sur la certification COC (*chain of custody*), ce qui implique une connaissance détaillée de sa filière et atteste de sa grande qualité.

1. Service as a Solution

Hermès Horloger

Hermès Horloger a participé à l'élaboration des « boîtes à outils filière » sur le diamant et les métaux précieux et une cartographie complète de la chaîne d'approvisionnement de tous les partenaires du panel diamantaire est en cours. **L'analyse de la filière or a conforté le choix d'utiliser uniquement de l'or COC (recyclé) via un partenaire spécialisé, et de s'engager dans le processus de certification COC en 2021.**

En 2020, Hermès Horloger a lancé une analyse de la filière de la nacre, sensible sur les plans de l'environnement, de la santé et la sécurité des personnes, et de la corruption, ainsi que pour les questions des droits humains et des libertés fondamentales. Plusieurs discussions ont été menées avec un fournisseur pour travailler sur les mesures susceptibles de réduire les risques liés à cette filière. L'objectif est notamment de centraliser les achats et réduire le nombre d'intervenants afin de favoriser la maîtrise de la conformité RSE.

Une cartographie de provenance par pays des différentes pierres ornementales utilisées dans la fabrication des cadrans a également été initiée. Une analyse de risques pays a été menée sur ce sujet.

Achats indirects

Au sein d'Hermès Services groupe, la Direction des achats indirects a poursuivi en 2020 le déploiement de sa démarche de suivi des fournisseurs indirects avec la plateforme d'évaluation EcoVadis (voir encadré).

Ecovadis, plateforme d'évaluation des performances RSE et achats responsables

Ecovadis propose un service d'évaluation complet de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), via une plateforme SaaS¹ globale. La notation EcoVadis s'intéresse à un vaste spectre de systèmes de gestion non financiers, notamment aux conséquences dans les thèmes suivants : l'Environnement, le Social & Droits de l'Homme, l'Éthique et les Achats Responsables.

Chaque entreprise est évaluée sur des problématiques essentielles en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité. Ces évaluations, fondées sur des preuves, sont affinées dans des fiches d'évaluation, avec des scores compris entre zéro et cent (0 et 100), et des médailles (bronze, argent, or), le cas échéant. L'entreprise évaluée peut comparer son score par rapport à son secteur d'activité.

Hermès fait appel à EcoVadis pour ses achats indirects, favoriser la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement et inciter ses partenaires à aller au-delà de la simple conformité pour atteindre les meilleures pratiques globales.

En 2020, une démarche de travail avec les principaux fournisseurs de coton a été lancée afin de pouvoir passer tous les approvisionnements de coton en coton Bio ou GOTS pour les emballages d'ici 2024. Ces améliorations vont intervenir progressivement à partir de 2021 sur des éléments emblématiques et très utilisés, à savoir les housses chevron et le bolduc, ce qui permettra de réduire significativement la consommation d'eau correspondante.

2.6.1.2 S'ASSURER DE L'APPLICATION DES EXIGENCES SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET ÉTHIQUES

Le dispositif de pilotage des risques fournisseurs, qui existait déjà depuis de nombreuses années au sein du groupe Hermès, est renforcé et accéléré depuis 2018 dans le cadre du déploiement du plan de vigilance raisonnable vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants demandé par la loi française.

Ce suivi s'exerce dans le contexte où Hermès réalise plus de 60% de sa production en interne, ce qui d'une part réduit son exposition au risque (comparé à d'autres acteurs du secteur pour qui la sous-traitance est très majoritaire), et d'autre part lui donne souvent une meilleure connaissance des problématiques opérationnelles (étant également acteur sur le sujet). Ainsi le groupe, à travers ses acheteurs par métier, est souvent proche (géographiquement ou du fait d'une relation suivie) de ses fournisseurs. Au-delà des sujets qualité, une attention particulière est portée aux droits humains et libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes, et plus généralement à leurs conditions d'emploi, ainsi qu'à la protection de l'environnement. L'éthique, et en particulier la prévention de la corruption et du trafic d'influence, fait également l'objet d'une surveillance spécifique.

Tous ces travaux sont réalisés sur l'ensemble du périmètre du groupe, systématiquement, mais avec une approche « par les risques » qui vise à hiérarchiser les enjeux avec des filtres successifs pour concentrer les efforts sur les enjeux les plus significatifs.

Cette méthodologie et les outils associés sont représentés dans le schéma ci-dessous :



Conformément aux recommandations de la loi 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, ce **plan de vigilance** s'articule concrètement autour :

- ♦ de **cartographies des risques** visant à identifier et évaluer les risques générés par les activités des fournisseurs et sous-traitants et plus généralement, de l'ensemble des filières ;
- ♦ de **procédures d'évaluations régulières** de la situation des fournisseurs ou sous-traitants avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, mais aussi, de la situation des fournisseurs et sous-traitants de rang 2, avec l'objectif de connaître toujours mieux les chaînes d'approvisionnement ;
- ♦ d'**actions adaptées d'atténuation des risques** identifiés ou de prévention des atteintes graves aux droits humains et libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement ;
- ♦ d'un **mécanisme d'alerte** et de **recueil des signalements** ;
- ♦ d'un **dispositif de suivi des mesures** mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

Une méthodologie pour le pilotage des risques fournisseurs a été formalisée en 2018 et est déployée au sein des différents métiers de la maison par les directions des achats directs et des achats indirects.

En particulier, les acheteurs des métiers sont tenus de classer leurs fournisseurs en différentes catégories d'achat puis, pour chacune d'elles, de réaliser une cartographie des risques globale puis une analyse des risques par fournisseur. Pour les fournisseurs identifiés comme « à risque » (notamment sur les questions de corruption, personnes politiquement exposées, presse négative, atteinte aux droits humains, risque pour la santé ou la sécurité des personnes, risque environnemental...), mais aussi pour les fournisseurs stratégiques ou sensibles (volume d'affaire, savoir-faire spécifique, *intuitu personae*, succession, santé financière...) les acheteurs renseignent un « questionnaire de connaissance fournisseur » qui leur permet d'approfondir leur analyse des risques. Si le risque est confirmé, un audit est demandé auprès d'un organisme tiers.

2.6.1.2.1 Cartographie des risques

Il existe une cartographie des risques au niveau du groupe (cf. chapitre 4 « Risques et contrôle », § 4.1), alimentée par les cartographies de chacun des principaux métiers, filiales de distribution et activités support. Chacune de ces cartographies prend en compte les risques liés aux fournisseurs et sous-traitants.

En complément, pour garantir une évaluation fine de chaque filière d'approvisionnement, les acheteurs de chaque métier formalisent une cartographie des risques pour chacune de leurs catégories d'achat, en évaluant en particulier les risques que l'ensemble de la filière implique au regard des droits humains et libertés fondamentales, de la santé et la sécurité des personnes, des aspects sociaux, de l'environnement et du développement durable ainsi que de l'éthique et du risque de corruption. Ces risques sont hiérarchisés en fonction d'une part de leur criticité, calculée comme le produit de l'impact pour le groupe ou ses parties prenantes par la probabilité d'occurrence, et d'autre part du niveau de maîtrise.

Depuis 2018, l'accent est mis sur les achats directs de production, pour lesquels la maîtrise des filières d'approvisionnement est évidemment un enjeu stratégique. Avec ses 16 métiers, le groupe comptabilise une centaine de catégories d'achats directs. L'objectif initial d'avoir cartographié 75 % de ces catégories d'achat à fin 2020 a été dépassé puisque **92 % des catégories d'achat ont fait l'objet d'une cartographie des risques à fin 2020.**

Parmi les risques identifiés, la pérennité des savoir-faire artisanaux et le maintien de capacité en France apparaissent comme des enjeux majeurs pour plusieurs filières, tout comme le renforcement de la traçabilité des matières premières tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'impact du changement climatique, la consommation d'eau et la biodiversité sont aussi des problématiques importantes, de plus en plus prises en compte (§ 2.5). Des problématiques relatives à la santé et à la sécurité des personnes sont aussi identifiées, mais jugées de criticité moindre, ce point étant déjà maîtrisé grâce au suivi de longue date auprès de tous les fournisseurs, avec un niveau d'exigence particulièrement élevé. Enfin, la majeure partie des fournisseurs étant située en France, le risque de violation des droits humains et libertés fondamentales ainsi que le risque de corruption sont le plus souvent évalués comme très faibles ; ils sont néanmoins spécialement surveillés pour les rares approvisionnements lointains.

2.6.1.2.2 Procédures d'évaluation régulière

Pour chaque catégorie d'achat ayant préalablement fait l'objet d'une cartographie des risques, les acheteurs des métiers réalisent une analyse de risques de second niveau, par fournisseur. Elle vise à évaluer la performance (livraisons, qualité...) et l'indépendance financière de chacun, mais également les risques en matière de droits humains et libertés fondamentales, de santé et sécurité des personnes, et plus généralement de conditions d'emploi, ainsi que les risques en matière d'environnement. Les risques de corruption sont eux aussi évalués, au regard du pays dans lequel le fournisseur est localisé et de son activité.

Si un risque est suspecté, un audit est réalisé par l'acheteur pour le confirmer ou l'infirmer, avec en support le « questionnaire de connaissance fournisseur » détaillant les différentes thématiques présentes dans la grille d'analyse de risques fournisseurs préalablement renseignée.

Ce « questionnaire de connaissance fournisseur » est plus généralement utilisé par les acheteurs directs comme support à toute visite chez un fournisseur, de rang 1 ou supérieur, avec l'objectif de constamment renforcer la connaissance des filières d'approvisionnement. C'est également avec ce questionnaire que les visites de pré-référencement sont réalisées par les acheteurs avant le début des relations avec un nouveau fournisseur. Ces visites de pré-référencement sont obligatoires sur le périmètre des achats directs.

Audits

Si le « questionnaire de connaissance fournisseur » confirme un niveau de risque significatif, l'acheteur alerte la direction des achats directs ainsi que son responsable hiérarchique, membre du Comité de direction du métier, et un plan d'action est défini pour prévenir ou atténuer ces risques. Si le risque concerne des problématiques liées à l'environnement, l'hygiène et la sécurité des personnes, le social ou encore les droits humains et libertés fondamentales, un audit est demandé à un organisme tiers reconnu pour son expertise. Les résultats de ces audits et plans d'actions sont pris en compte pour la poursuite éventuelle des relations.

Des audits sont aussi demandés pour les fournisseurs stratégiques ou sensibles (volume d'affaire, savoir-faire spécifique, *intuitu personae*, pays lointains...). En particulier, sur le périmètre des achats directs, tous les fournisseurs faisant partie des 50 plus importants fournisseurs du groupe doivent être audités au moins une fois, et tous les fournisseurs localisés hors d'Europe doivent être audités à fréquence régulière, au moins tous les trois ans.

Ces audits, durent au moins deux jours chacun et se font en présence d'une personne d'Hermès. Ils permettent de vérifier in situ la réalité des engagements des fournisseurs en matière sociale, environnementale et éthique, la bonne mise en œuvre des réglementations qui les concernent, la réalité des conditions de travail et de bien-être des employés.

En lien avec le « questionnaire de connaissance fournisseur », ces audits couvrent les sept thématiques suivantes :



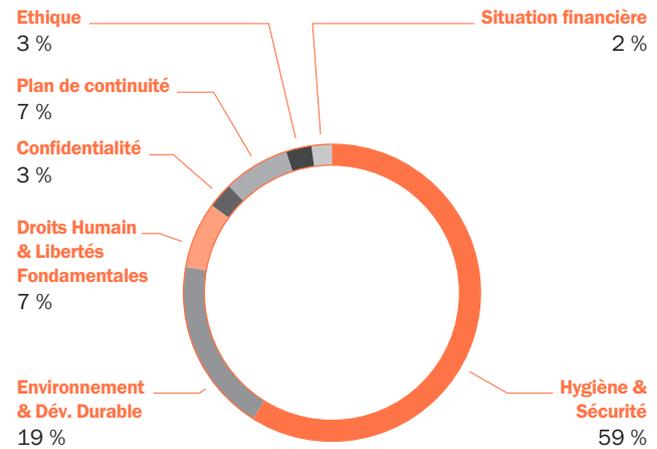
Parmi ces sept thématiques, les trois thématiques majeures, qui répondent aux obligations relatives à la loi sur le devoir de vigilance, sont :

- ♦ social, droits humains et libertés fondamentales : travail des enfants, travail forcé, discrimination, égalité femmes/hommes, travail dissimulé, contrats de travail, salaires, temps de travail, heures supplémentaires...
- ♦ santé et sécurité des personnes : prévention incendie, analyse des risques aux postes de travail, risque chimique, équipements de protection individuelle, formation, suivi médical...
- ♦ environnement : conformité réglementaire, gestion des émissions/rejets, gestion des eaux usées, gestion des déchets, stockage des produits chimiques, politique développement durable.

La situation sanitaire liée à la Covid 19 a fortement impacté le programme d'audits fournisseurs 2020. Néanmoins, 55 % des audits planifiés ont pu être maintenus, en grande majorité en France et en Italie. Ce sont tout de même **50 audits de fournisseurs de rang 1 et 21 audits de fournisseurs de rang 2 qui ont pu être réalisés (au total 71).**

Ces audits ont mené à l'identification de **609 constats dont 0,5 % considérés comme critiques**, 25 % comme majeurs et 43 % comme significatifs. Les 31,5 % restants concernent de simples points d'amélioration, des propositions de bonnes pratiques pour amener les fournisseurs à toujours s'améliorer dans une démarche d'amélioration continue.

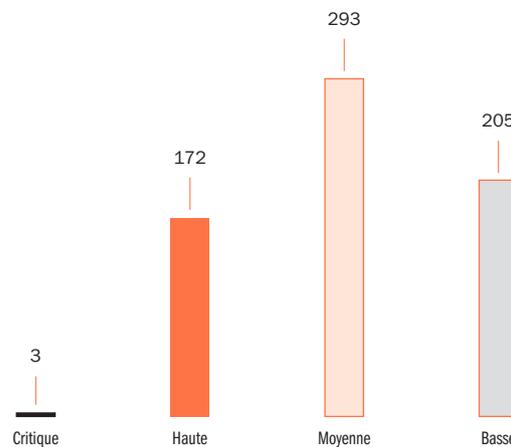
RÉPARTITION DES CONSTATS D'AUDIT FOURNISSEURS PAR FAMILLE



Hermès mettant la sécurité des hommes au cœur de ses préoccupations, le niveau d'exigence des audits sur le thème hygiène et sécurité est particulièrement élevé et c'est logiquement que 57 % des constats sont liés à cette thématique, soit 347 constats dont 31 % considérés comme critiques ou majeurs.

Les trois constats « critiques » concernaient des sujets de conformité en matière de sécurité incendie, qui ont été réglés immédiatement après l'audit.

RÉPARTITION DES NON-CONFORMITÉS LORS DES AUDITS FOURNISSEURS



Les constats majeurs les plus récurrents en matière d'hygiène et sécurité des personnes sont relatifs :

- ♦ au risque incendie : non-conformités d'installations électriques, moyens et issues de secours peu accessibles, étude ATEX (Atmosphères Explosives) non réalisée ;
- ♦ au risque chimique : inventaire non réaliste, pas de recherche de substituants pour les produits CMR (cancérogène, mutagène et reprotoxique), pas de mesures d'exposition aux substances présentant des VLEP (valeurs limites d'exposition professionnelle) ;

- ♦ aux postes de travail : document unique générique incomplet ou non mis à jour, absence de plan de prévention ou de procédure de consignation-déconsignation ;
- ♦ au respect des contrôles périodiques obligatoires des équipements et accessoires de levage, des équipements sous pression, des chaudières...

En matière d'environnement, les constats majeurs récurrents concernent surtout le non-respect des obligations liées à la réglementation ICPE, la gestion administrative des déchets, ou encore l'absence de dossier technique amiante. Il est important de noter qu'aucun risque de pollution n'a été identifié chez aucun fournisseur.

En matière d'éthique et d'anti-corruption, même si quelques fournisseurs n'ont pas encore formalisé une charte éthique et anti-corruption à leur niveau, ils utilisent comme support la politique sociale, environnementale et éthique d'Hermès (Cahier 2) qui contient notamment des clauses relatives à la lutte contre la corruption, et qu'ils ont tous signé.

Ces audits constituent un élément fondamental du dispositif d'évaluation des risques chez les fournisseurs et sous-traitants, ils participent aussi de la qualité de la relation, facteur clé de succès d'un accompagnement durable vers les meilleures pratiques. C'est la raison pour laquelle les acheteurs s'impliquent dans les audits de leurs fournisseurs, en accompagnant la démarche en amont, en participant aux audits aux côtés du cabinet externe, et en suivant de manière formelle l'avancement des plans d'action. Un collaborateur de la direction des achats directs participe aussi à la plupart des audits. Cela permet également de développer l'expertise RSE des acheteurs, qui sont ainsi mieux à même d'identifier les risques lors de leurs visites chez leurs fournisseurs.

Enfin, dans la continuité de leur stratégie d'achats responsables, le pôle d'achats indirects a sélectionné la société EcoVadis (cf. encadré chapitre 2 « Responsabilité sociales, sociétale et environnementale », § 2.6.1.1) fin 2018, qui propose une plateforme collaborative permettant d'évaluer la performance environnementale et la responsabilité sociétale (RSE) de leurs fournisseurs.

Depuis le lancement du programme d'évaluation, **200 fournisseurs français et internationaux ont répondu favorablement à l'invitation d'Hermès. La moyenne du score de ces fournisseurs indirects est de 18 % supérieure à la moyenne Ecovadis (50,8 contre 42,8)**. En 2020, l'objectif d'inviter les 100 principaux fournisseurs d'achats indirects en France (soit 38% de la dépense du groupe), à s'autoévaluer ou partager leur note, a été atteint.

Pour l'année 2021, l'objectif est d'inviter 50 fournisseurs supplémentaires afin de couvrir les 150 principaux fournisseurs indirects du groupe, puis de généraliser l'approche à tous les fournisseurs.

En cas de retour favorable de tous les fournisseurs, cela représenterait environ 55 % des achats indirects en France.

Comité d'audit fournisseurs

Un Comité d'audit est chargé depuis début 2019 d'analyser les différents rapports d'audit et de définir les actions à mettre en place en priorité avec chacun des fournisseurs audités. Ce Comité d'audit réunit la direction des achats, le directeur en charge des affaires industrielles, la directrice de l'audit et des risques ainsi que les acheteurs concernés. Ce

Comité d'audit se réunit deux fois par mois pour passer en revue les conclusions des nouveaux audits et dédier du temps au suivi des audits passés. Le partage des conclusions du Comité d'audit avec chaque fournisseur et le suivi des plans d'action est à la charge de l'acheteur du métier concerné. Des visites de suivi d'audit sont planifiées trois mois, six mois et/ou un an après l'audit, selon la nature et la gravité des constats. En cas de besoin, un membre de la direction des achats groupe peut accompagner l'acheteur pour ces visites de suivi.

2.6.1.2.3 Gestion et atténuation des risques ou prévention des atteintes graves

La politique du groupe repose sur des formations pour les acheteurs et la formalisation d'engagements concrets de la part des fournisseurs.

Animation des réseaux et formations

L'animation du réseau des acheteurs et l'organisation des actions communes de formation sont assurés par les deux pôles d'achats, directs et indirects.

Le réseau achats directs, animé par la direction des achats directs groupe, réunit tous les trois mois les acheteurs des métiers pour faire un point sur la politique et les procédures du groupe, les réglementations, les règles juridiques et les outils de suivi des fournisseurs et sous-traitants. Ces réunions donnent aux acheteurs les moyens d'exercer leur devoir de vigilance vis-à-vis de leurs fournisseurs et sous-traitants, et plus généralement vis-à-vis de l'ensemble des filières d'approvisionnement.

En parallèle, et avec les mêmes objectifs, un réseau achats indirects est animé par la direction des achats indirects groupe, avec une réunion annuelle.

En complément, des réseaux spécifiques à certaines filières d'approvisionnement ont été créés en 2019 et se réunissent au moins trois fois par an, plus fréquemment si nécessaire. Il s'agit des réseaux achats textiles, pièces métalliques, mégissiers et métaux précieux. Ces réunions permettent d'échanger sur les risques identifiés au sein des filières et de définir et piloter les plans d'action pour prévenir ou atténuer ces risques.

Fin 2018 a été initiée la construction d'un **parcours de formation pour les acheteurs, avec l'objectif de renforcer et structurer les formations déjà existantes** au sein du groupe. Ces sessions dédiées sont soit généralistes, **avec des volets RSE détaillés**, soit plus techniques sur les sujets HSE (hygiène, sécurité, environnement), conformité juridique, droits humains.

Une formation « Les fondamentaux des achats chez Hermès » est en construction et comporte deux volets, sur les achats responsables et sur le management des filières d'approvisionnement.

Une formation « Environnement, hygiène et sécurité » est en cours de déploiement, à destination prioritaire des acheteurs mais également de l'ensemble des personnes qui sont en relation avec les fournisseurs et sous-traitants de la maison. Elle vise à acquérir l'expertise suffisante pour identifier tout manquement chez un fournisseur ou un sous-traitant et l'accompagner dans les actions correctives à mettre en place, dans une démarche de partenariat et d'amélioration continue. Environ 250 personnes seront formées d'ici à fin 2021.

En complément, une formation « juridique et compliance » est en cours d'élaboration avec la direction juridique, et une formation « Droits humains et Social » sera développée avec un cabinet extérieur expert en la matière en 2021.

Engagements des fournisseurs

Sur le plan juridique, **Hermès sollicite systématiquement l'engagement formel de ses fournisseurs à respecter leurs obligations sociales, réglementaires et environnementales à travers deux cahiers d'engagement, signés par les deux parties.** Ces cahiers définissent les relations contractuelles, régulièrement mises à jour :

- ♦ cahier 1 d'engagement de confidentialité et de loyauté commerciale ;
- ♦ cahier 2 d'engagement envers les politiques sociales, environnementales et éthiques.

Ces deux cahiers ont été mis à jour en 2020 pour y intégrer une adresse e-mail permettant aux fournisseurs de faire des signalements dans le cas où ils seraient témoins d'un quelconque manquement en matière d'éthique.

La vaste campagne de signature engagée depuis 2018 s'est poursuivie en 2020 pour présenter et faire adhérer tous les fournisseurs du groupe à cette nouvelle version.

Le cahier d'engagement fournisseur n°2 est public et disponible en ligne (<https://finance.hermes.com/fr/ethique-droits-humains-et-diversite/>) et comporte les éléments suivants :

- ♦ Normes et accords internationaux ;

La maison adhère à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, au Pacte mondial des Nations Unies, aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux droits humains et surtout à la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et demande à ses fournisseurs d'en faire de même.

- ♦ Bonne conduite sociale ;

Cette section traite essentiellement des sujets suivants : droits humains et libertés fondamentales, travail des enfants, travail forcé, travail dissimulé, respect des règles d'hygiène et de sécurité, respect de la liberté d'association et de la négociation collective, non-discrimination, temps de travail, rémunération, travail clandestin, harcèlement et comportements abusifs.

- ♦ Bonne conduite environnementale ;

Cette section précise les attentes d'Hermès en matière de respect des règles environnementales, de l'utilisation contrôlée des matières premières, de l'énergie et des ressources naturelles, de la bonne gestion des émissions, effluents et déchets, et de la protection des espèces protégées et de la biodiversité.

- ♦ Bonne conduite éthique ;

Cette section couvre notamment les principes en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment, ainsi que les exigences spécifiques à certaines filières sensibles, et des recommandations de bonne conduite en matière de sous-traitance.

- ♦ Données personnelles ;

Cette section couvre les principes en matière de protection des données personnelles.

En signant le cahier 2, **les fournisseurs et sous-traitants s'engagent formellement à exercer leur propre devoir de vigilance vis-à-vis de leurs fournisseurs et sous-traitants.** Ils sont par ailleurs tenus de déclarer à Hermès l'ensemble de leurs sous-traitants, et ne peuvent sous-traiter la production des produits Hermès chez un nouveau sous-traitant sans avoir préalablement reçu un accord écrit de la part d'Hermès, accord conditionné par une visite de pré-référencement sur la base du « questionnaire de connaissance fournisseur ».

Les acheteurs veillent à rappeler régulièrement à leurs fournisseurs et sous-traitants les engagements qu'ils ont pris en signant les cahiers 1 et 2. La signature des cahiers 1 et 2 est par ailleurs un prérequis à tout partenariat avec un nouveau fournisseur, et en particulier une condition préalable à la participation à un appel d'offres et à un référencement.

2



85 %

**des fournisseurs
d'achats directs
formellement
engagés sur les politiques
sociales, environnementales
et éthiques (cahiers 1 et 2)**

Le taux de fournisseurs actifs sur le périmètre des achats directs ayant signé les cahiers d'engagement 1 et 2 atteint 85 % à fin 2020, contre 76 % en 2019.

2.6.1.2.4 Mécanisme d'alerte et dispositif de suivi des sujets majeurs

La relation de proximité entre Hermès et ses fournisseurs est l'un des meilleurs garants de l'identification de comportements suspects. Les visites sur place des acheteurs et les évaluations récurrentes sont les points majeurs permettant de détecter d'éventuelles violations et d'alerter le groupe.

Chacun des métiers est responsable du suivi des enjeux identifiés et de la bonne mise en place des actions correctives auprès des fournisseurs. De même, l'encadrement juridique des relations avec les sous-traitants est régulièrement mis à jour au regard des expériences vécues. Les conclusions des audits, qui réunissent les auditeurs, les métiers, les acheteurs et la direction industrielle, permettent des échanges riches ancrés dans la réalité des sous-traitants.

Conformément au code de conduite des affaires, **tout collaborateur identifiant un comportement suspect au sein de la supply chain est invité à le signaler en interne grâce au mécanisme H-Alert !** mis en place tel que décrit au chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.8.4.1. Par ailleurs, en cas de manquement ou de situation contraire aux principes éthiques, sociaux et environnementaux, **le groupe Hermès a mis à disposition de ses fournisseurs et sous-traitants un mécanisme d'alerte sous la forme d'une adresse e-mail générique.** Ces alertes sont analysées par la Direction juridique conformité et par la direction des achats.

En complément du suivi des métiers et filiales, la direction de l'audit assure une synthèse des risques majeurs vis-à-vis de la direction générale du groupe, et un contrôle des enjeux majeurs, notamment par des audits. Elle a poursuivi en 2018 les audits des fonctions achats. Ces audits permettent de vérifier la bonne mise en application du dispositif décrit ci-dessus. La mise en place, depuis 2005, de l'auto-évaluation du contrôle interne par les filiales contribue à la diffusion de la culture du contrôle interne dans le groupe. Ce dispositif permet d'évaluer le niveau de contrôle interne et d'apprécier dans quelle mesure les risques opérationnels et fonctionnels sont correctement traités, tel que décrit dans le chapitre 4 « *Risques et contrôle* », § 4.3.

Afin de répondre aux exigences de la loi 2017-399 du 27 mars 2017, le groupe Hermès a mis en place un **Comité compliance et vigilance**, composé de la direction du développement durable, de la direction de l'audit et des risques, de la direction des affaires industrielles, de la direction des ressources humaines, de la direction commerciale, de la direction financière et de la direction juridique afin d'établir un plan de vigilance applicable aux sociétés du groupe. Un directeur juridique conformité a été nommé depuis 2017.

L'application de la loi française dite « Sapin II » a mené à augmenter la surveillance sur les fournisseurs en particulier concernant le suivi de leur conformité réglementaire en matière de prévention de la corruption (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.8.3.1).



2 dispositifs d'alertes interne et externe depuis 2019

2.6.1.2.5 Droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement

Le modèle artisanal d'Hermès, où 61 % des objets sont fabriqués dans des ateliers internes et exclusifs, et 80 % en France s'appuie sur un réseau de fournisseurs essentiellement en Europe, où les pratiques sociales sont plus strictes que dans d'autres environnements. L'exposition d'Hermès au risque fournisseur est donc réduite. **L'analyse du top 50 des fournisseurs directs montre que 56 % d'entre eux sont**

en France, 37 % en Europe. 7 % des achats ont lieu dans des pays plus lointains, essentiellement pour les matières premières (par exemple les cuirs exotiques), où le contrôle et le suivi sont extrêmement forts.

La politique du groupe, pour ses opérations comme pour celles effectuées par ses fournisseurs et partenaires, est d'imposer le respect des grands principes internationaux en matière de droits humains.

- ♦ Hermès inscrit sa démarche éthique interne comme externe dans le cadre universel posé par les grands principes internationaux. **La Charte éthique, signée par le gérant, établie en 2009, est communiquée à tous les employés, disponible sur l'intranet et publiquement accessible** sur <https://finance.hermes.com/>. Elle précise que ces principes s'appliquent aux sociétés du groupe comme aux fournisseurs. En particulier, il est fait référence explicitement à la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, à la charte des droits fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail qui recouvre la liberté d'association, la lutte contre le travail forcé, le travail des enfants et la lutte contre la discrimination, aux principes directeurs de l'OCDE. Elle s'inscrit aussi dans le pacte mondial des Nations Unies (qu'Hermès rejoint au niveau « Advanced ») invitant les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de 10 valeurs fondamentales (droits de l'homme, normes du travail, environnement, lutte contre la corruption), aux principes directeurs des Nations Unies engageant les entreprises à respecter les droits de l'homme et à traiter les impacts négatifs de leurs activités
- ♦ cette démarche est régulièrement partagée auprès des équipes, avec une approche renforcée en 2018 par les Directions des achats directs et indirects (formations internes, séminaire acheteurs à Paris, mise en place d'un logiciel de suivi des pratiques fournisseurs) et par les travaux de la direction juridique conformité. Elle est partagée auprès des fournisseurs à l'occasion des échanges opérationnels avec les acheteurs, et formalisée par la signature du cahier d'engagement C2 (cf. chapitre 1 « Présentation du groupe et des résultats ») également public et disponible en ligne (<https://finance.hermes.com/>).

Le suivi des pratiques est du ressort principal des métiers et de leurs acheteurs, qui sont en contact direct avec les fournisseurs. Parmi les sujets qui sont suivis avec attention figurent notamment les conditions de travail (horaires, hygiène et sécurité, rémunération, droit syndical et de représentation, pratiques disciplinaires), les risques de discrimination, le travail forcé, le travail des enfants, et plus largement les conditions de vie (compte tenu du contexte local). Des réflexions sectorielles (par exemple pour le secteur de l'emballage) ou géographiques sont engagées pour permettre de cerner de manière plus précise les enjeux. Lorsqu'un sujet est identifié, il est discuté avec le partenaire pour lui permettre de comprendre pourquoi le sujet est majeur pour Hermès, puis d'examiner les solutions d'amélioration possibles et de mettre en place un plan d'action dans une logique de relations de long terme. Si cette logique ne peut pas être mise en place, le sujet est débattu au sein du Comité de direction du métier concerné, de la direction des affaires industrielles et du Comité développement durable, et les relations sont interrompues.

Évaluation et contrôle

Cuir

Les fournisseurs d'Hermès Maroquinerie-Sellerie sont des partenaires de long terme avec lesquels un rapport privilégié est entretenu, ce qui permet d'atteindre les engagements de la maison en matière de devoir de vigilance. Par ailleurs, différents moyens existent pour sécuriser la collaboration : une cartographie des risques basée sur les enjeux et sur un ensemble de données collectées, des visites régulières réalisées par une équipe poly-compétente et animée par les acheteurs d'Hermès, un cadre général formalisé dans des lettres d'orientation annuelles échangées entre les producteurs et les acheteurs et enfin des dispositifs de contrôle (audits sur sites, réalisés par des équipes internes comme externes). Les responsabilités sont claires, chaque fournisseur est en maîtrise de son périmètre. Cependant des échanges réguliers permettent de co-construire une stratégie de partenariat qui s'inscrit dans la durée au sein d'un environnement socialement responsable.

Textile

Le pôle Textile a renforcé depuis 2019 le contrôle sur sa chaîne d'approvisionnement. Une cellule de veille a été mise en place afin de suivre l'approvisionnement de quelques produits chimiques et colorants sensibles.

Cette cellule est composée des services achats, procédés et production. Elle a mis en place un document d'évaluation des risques ciblant les produits sensibles pour la production ainsi que leurs risques de pénurie, et un plan d'actions, adapté à chaque site afin de minimiser le risque (utilisation de produit de substitution, modification de la gestion des stocks, suppression du produit...).

Pour enrichir cette analyse des risques, la politique d'audit fournisseurs stratégiques de Holding Textile Hermès se poursuit. Elle vise à auditer systématiquement les fournisseurs de matières et ennoblisseurs.

Dans ce cadre, en plus des audits achats standards, Hermès lance chaque année trois audits des fournisseurs les plus importants ou les plus à risque avec un cabinet externe afin d'avoir une connaissance exhaustive de la situation HSE et RSE des fournisseurs : sécurité des biens et des personnes, respect des normes et réglementations, gestion de l'eau et des déchets...

En fonction des résultats de ces audits, des plans d'action correctifs sont mis en place et suivis par les acheteurs.

Hermès Bijouterie-Joallerie

Chez Hermès Bijouterie-Joallerie, le taux de signature des cahiers 1 et 2 atteint 100 % des partenaires directs. En plus de ces documents communs à tous les fournisseurs du groupe Hermès, des engagements supplémentaires sont pris *via* la signature d'une Annexe « Filière Matières Précieuses ». Il s'agit d'y préciser les attentes de la Maison en termes d'approvisionnement responsable en métaux précieux, diamants, pierres de couleur et pierres ornementales.

Hermès Bijouterie-Joallerie a effectué cinq audits HSE auprès de ses partenaires directs avec l'appui d'un cabinet spécialisé. Trois audits sur la base du « questionnaire de connaissance fournisseur » ont également eu lieu, dont deux chez des fournisseurs de rang 2. Le suivi des audits conduits les années précédentes a quant à lui donné lieu à des

échanges systématiques afin de suivre les plans d'amélioration, sur place à chaque fois que possible.

Les contraintes liées à la crise sanitaire, notamment concernant les voyages, ont pesé sur le programme d'audits 2020. Certains déplacements à l'étranger, pour des salons internationaux ou des visites de fournisseurs de matières premières, ont dû être reportés à 2021.

Maison

À la Cate, les commandes de blancs de porcelaine et de chromos ont été regroupées et anticipées afin de faire face à la croissance de l'activité et de donner de la visibilité à Beyrand et aux différents partenaires. Une démarche a ainsi été initiée pour obtenir des engagements de pérennité d'approvisionnement, sur une période minimale de deux ans, avec le respect d'un délai de prévenance en cas de changement. Les audits, principalement centrés sur les thèmes de l'Hygiène sécurité environnement (HSE) et de la capacité de production, se poursuivent chez les fournisseurs de matières premières comme les colorants, dans la mesure du possible compte-tenu du contexte sanitaire. En parallèle, un plan de sécurisation des livraisons des composants, en qualité et en quantité, est mené en collaboration avec les partenaires. Depuis janvier 2020, Puiforcat a mis en place une cellule qualité fournisseurs et interlocuteur unique dédié aux sujets qualité avec les partenaires. Leur suivi s'appuie sur des fiches de contrôle qualité et se nourrit d'indicateurs mensuels sur la performance qualité.

Fermes

Les animaux élevés dans les fermes sont très majoritairement issus de prélèvements d'œufs dans le milieu naturel selon des quotas définis annuellement par les autorités locales. Plusieurs acteurs permettent le bon fonctionnement de l'élevage en Australie et aux États-Unis en particulier les gouvernements locaux et leurs départements en charge de la protection de la nature qui jouent un rôle de contrôle sur la conformité des opérations, ainsi que les autres acteurs de la filière.

Des inspections régulières sont réalisées au sein de ces sites d'élevage pouvant approvisionner les fermes des pôles États-Unis et Australie avec des œufs, des animaux nouveau-nés voire des animaux âgés d'un an. Ces contrôles étaient, jusqu'à présent, réalisées en interne et couvraient également les exigences de la charte interne du groupe. Le programme d'audit est désormais conduit systématiquement avec l'aide d'un cabinet externe, selon des procédures renforcées, et il a été déployé sur les fermes du pôle depuis 2019. Les plans de progrès qui seront établis feront l'objet de suivis annuels par les consultants du cabinet externe.

De plus, le groupe Hermès est tenu de communiquer ses engagements et actions en matière de protection des droits humains conformément au Modern Slavery Act (au Royaume-Uni) et au California Transparency in Supply Chains Act (aux États-Unis).

2.6.2 PRATIQUES RESPONSABLES

À travers le *brief* filières co-construit en 2020 avec les différents métiers, la direction du développement durable et la direction des achats directs, Hermès a formalisé ses principes d'achats responsables et les a intégrés dans la démarche de management des filières. Ce document partage en effet les objectifs RSE à court et moyen termes d'Hermès et spécifie les certifications et les labels fiables à demander aux fournisseurs et partenaires externes.

Conscient de sa responsabilité sociétale, Hermès fait également appel de longue date au secteur aidé en France pour ses achats directs et indirects, et cette pratique est en croissance constante chaque année.

POLITIQUE

La gestion des fournisseurs du groupe est du ressort des métiers, en privilégiant une approche pragmatique et de long terme. Elle est encadrée par une politique groupe et supervisée par deux directeurs généraux, respectivement pour les achats directs et indirects.

Le groupe mène depuis longtemps une politique en faveur du handicap, à travers des partenariats avec les entreprises du secteur aidé (EA¹, Esat²) en France. Dans le cadre de cet engagement, le groupe souhaite renforcer ces partenariats dès que cela est possible avec un objectif annuel de progression de 20 %. C'est l'opportunité pour la maison d'accompagner les entreprises en montée en compétences.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

2.6.2.1 DÉVELOPPER DES PARTENARIATS ÉQUILIBRÉS ET FAVORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL

Hermès Maroquinerie-Sellerie

L'engagement du métier dans le paysage de la maroquinerie en France, dont il est l'un des acteurs majeurs, passe par deux enjeux principaux :

- ♦ le développement d'un socle socio-économique robuste. La maison veille à la bonne santé financière de ses prestataires en les accompagnant dans la durée. Leur implantation dynamise les bassins d'activité. Les recrutements se font principalement via Pôle Emploi et les candidats bénéficient d'une formation professionnelle complète, qui les intègre dans un secteur dynamique et en croissance ;
- ♦ la professionnalisation de la filière Maroquinerie. Le groupe accompagne ses partenaires à travers des programmes de formation qui valorisent l'ensemble de la filière. Cela se matérialise notamment par des actions de formations initiales et continues des formateurs des prestataires, dans une démarche de progrès de l'ensemble de la chaîne de valeur, qui va de la matière à la fabrication des produits de maroquinerie. Hermès participe et contribue à l'animation de réseaux entre les parties prenantes du secteur : les entrepreneurs, les fournisseurs ou encore des Comités professionnels comme le Conseil national du cuir. Cela permet aux professionnels de la maroquinerie en France de progresser ensemble sur les savoir-faire artisanaux mais aussi plus largement sur les engagements développement durable de la filière. Ces environnements de partage entre les acteurs du secteur permettent la diffusion de bonnes pratiques professionnelles et des échanges autour des évolutions réglementaires.

1. EA - Etablissement Adapté

2. ESAT - Etablissement et Service d'Aide par le Travail

2.6.2.2 CONTRIBUER ACTIVEMENT À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES OPÉRATIONNELLES : CERTIFICATIONS ET LABELS

Hermès Maroquinerie-Sellerie

Hermès travaille avec des tanneurs principalement situés en France et en Europe, qui suivent la réglementation européenne et nationale. La majorité sont des partenaires de long terme, avec qui la relation est fondée sur la proximité et une connaissance intime entretenue par des visites régulières.

Afin de compléter la démarche d'appréciation des partenaires sur les aspects environnementaux en visant la mise en place des meilleurs modèles de certification, outre la démarche de certification SAOBC et ICFA déjà initiée sur les filières de l'autruche et du crocodile, **Hermès a pris la décision de devenir membre du Leather working group (LWG) en février 2020.**

LWG est un groupe multipartite qui promeut des pratiques environnementales durables dans l'industrie du cuir. Il a élaboré des normes et des protocoles de vérification rigoureux qui sont comparés aux pratiques exemplaires de l'industrie. Ces protocoles ont été examinés par plusieurs ONG, dont Greenpeace, NWF, WWF (États-Unis), des organismes pour le développement durable et des institutions académiques. LWG vérifie la conformité au moyen d'audits indépendants réalisés par des tierces parties agréées. Son approche est holistique, à la fois sur les aspects environnementaux, sur la recherche des meilleures pratiques et en définissant des lignes directrices pour l'amélioration continue.

Depuis février, tous les fournisseurs de tanneries sont donc encouragés à se faire évaluer par le protocole d'audit LWG, avec l'objectif de 100 % à terme. L'année 2021 sera mise à profit pour établir une trajectoire afin d'atteindre cet objectif ambitieux.

Parallèlement une participation active aux réunions du LWG sera assurée pour contribuer à l'amélioration de la filière.

Depuis octobre 2020, Hermès est de plus membre de l'Animal Welfare Group du LWG.

En matière de bien-être animal, Hermès a su former au fil des années une solide fondation de partenariats industriels qui l'amène à assumer un rôle de facilitateur entre les partenaires de la chaîne d'approvisionnement, les chercheurs indépendants, les ONG spécialisées et d'autres marques de luxe. Hermès travaille ainsi à la création de chaînes d'approvisionnement certifiées qui produisent de bons résultats, génèrent une valeur sociale et respectent l'environnement. Impliquer les chaînes d'approvisionnement et d'autres parties prenantes dès le début de cette transformation est essentiel pour réaliser cette ambition. Au-delà même des besoins des animaux, la collaboration directe avec les fournisseurs a démontré que l'amélioration du bien-être des animaux peut également se traduire par une amélioration de la qualité des produits.

Cet engagement s'illustre notamment par :

- ♦ **la création conjointe de normes sur le bien-être des animaux avec d'autres intervenants** : Hermès a passé les trois dernières années à travailler avec l'ensemble des partenaires de la chaîne d'approvisionnement en cuir d'autruche : fermiers, transformateurs, tanneurs, vétérinaires, organismes de réglementation régionaux et nationaux, RSPCA UK, conseillers externes en bien-être des animaux et chercheurs chevronnés, pour élaborer et mettre en œuvre des normes de production. La participation directe des partenaires a permis à l'industrie de l'autruche de s'approprier le processus, ce qui est un gage d'amélioration de l'engagement et de sa réalisation à long termes ;
- ♦ la co-construction des connaissances et des compétences dans la chaîne d'approvisionnement : Hermès encourage la communication et le dialogue entre les différentes parties prenantes, conduisant à des relations mutuellement bénéfiques et à une voie commune pour des améliorations futures. Cette démarche, à la fois originale et scientifique, repose sur l'observation effective des animaux pour en évaluer le bien-être physique et mental. Par exemple, dans la chaîne d'approvisionnement de l'autruche, des programmes de formation soutenus et financés par Hermès ont été développés en collaboration avec des spécialistes de l'industrie, des chercheurs et des experts externes afin d'améliorer les connaissances et les compétences des fermiers, des transformateurs et des auditeurs de la chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, Hermès collabore avec des organismes de recherche indépendants et gouvernementaux pour réfléchir à de nouvelles pratiques innovantes durables pour l'élevage de l'autruche.

Les actions du groupe en matière de bien-être animal sont repris au chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.4.2.2.

Hermès Bijouterie Joaillerie

Hermès Bijouterie-Joaillerie demande à l'ensemble de ses partenaires de s'engager à respecter les règles instaurées dans les « Blue Books » de la Confédération internationale de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie, des diamants, perles et pierres (CIBJO), et d'adopter les pratiques responsables préconisées par le *World Diamond Council* (WDC).

Pour mémoire, **le groupe est certifié RJC pour ses activités Bijouterie et Joaillerie et est la première maison de luxe à être certifiée sur l'ensemble de ce périmètre, et selon les critères renforcés de la nouvelle norme COP** (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.4.2.1.3).

L'ensemble des fournisseurs est sollicité afin d'obtenir la certification Responsible Jewellery Council « Code of Practices » (RJC COP). Disponible depuis 2010 pour les secteurs de l'or et des diamants, cette certification est devenue applicable depuis 2019 pour l'argent et les pierres précieuses. Plusieurs partenaires de la maison se sont lancés dans la démarche, et 72 % des partenaires directs sont d'ores et déjà certifiés.

En ce qui concerne les métaux précieux, l'accent est mis sur la certification « Chain of Custody » du *Responsible Jewelry Council* qui labellise la traçabilité de l'or, du platine et bientôt de l'argent recyclés.

2.6.2.3 ACCROÎTRE LES PARTENARIATS AVEC LE SECTEUR AIDÉ

Dans le cadre du premier accord Handicap groupe signé pour 2018-2020, Hermès s'était fixé l'objectif ambitieux d'augmenter de 20 % par an son recours au secteur aidé. La cible finale de cet accord, fixée à 1,1 M€ pour fin 2020, a été atteinte dès la première année de l'accord avec 1,5 M€ d'achats aux EA (Entreprises Adaptées) et Esat (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) en 2018.

Un second accord Handicap groupe a été signé le 22 juillet 2020

avec l'ensemble des coordonnateurs syndicaux. Agréé par la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi en novembre, ce second accord entrera en vigueur pour 2021, 2022 et 2023. Il devra poursuivre les ambitions du groupe en matière d'inclusion, tout en adaptant les engagements aux nouvelles directives législatives et réglementaires (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.2.2.1.4).

Cette année, les achats globaux du groupe au secteur aidé atteignent 2,4 M€, soit des achats responsables triplés en quatre ans.

Cette politique ambitieuse d'achats responsables repose sur la volonté de permettre à des travailleurs en EA et Esat d'exercer une activité professionnelle dans un contexte qui leur donne tout leur sens. Ces achats sont réalisés principalement à l'initiative d'Hermès Services groupe et d'Hermès Maroquinerie-Sellerie.

Les évolutions législatives de la réforme handicap, qui plafonnent les réductions de taxe générées par les achats au secteur aidé, ne sauraient remettre en cause cette politique, qui a été réaffirmée auprès de l'ensemble des acteurs et prescripteurs.

Le groupe recourt régulièrement au dispositif « Hors les Murs », permettant à des travailleurs en EA et Esat d'effectuer leur mission au sein des ateliers, ce qui peut favoriser à terme leur embauche.

Métiers et fonctions support

Hermès Services groupe

Les services généraux avaient pris l'engagement en 2016 de développer les achats au secteur aidé. Depuis 2018, les impacts de cette mobilisation sont mesurables avec une forte croissance des équivalents temps plein générés. Ces résultats prennent source dès la première prise de contact avec les fournisseurs potentiels où la politique Hermès sur les achats responsables est abordée. Les prestataires sont choisis et interrogés en fonction de leur capacité à travailler avec des entreprises adaptées, et chaque étape du processus de sélection intègre le recours au secteur adapté. Ce recours porte sur divers métiers : nettoyage, conciergerie, gestion du courrier, logistique, fournitures d'imprimés, restauration, gestion des salles de réunion, espaces verts... À titre d'exemple, un service d'expédition/réception du courrier a été intégralement confié à l'APF-Association des paralysés de France, permettant l'emploi de sept personnes. Des accords de co-traitance sont ainsi régulièrement mis en place.

Plus globalement, tous les contrats existants sont passés en revue pour intégrer systématiquement des clauses relatives au recours au secteur adapté et protégé.

Dans le même esprit, les sociétés d'intérim référencées par Hermès sont challengées sur le nombre de travailleurs en situation de handicap délégués en mission d'intérim.

Hermès Femme

Le partenariat avec l'agence de communication EA Sabooj et l'imprimeur Handiprint pour le graphisme et l'impression des badges de la journée d'intégration s'est poursuivi. Un nouveau partenariat avec l'entreprise adaptée Les Ateliers d'Aubervilliers, faisant partie du réseau de l'association Cités Caritas, a été lancé avec une collaboration directe de production en mars pour les Accessoires-Bijoux, notamment d'assemblage de composants et de conditionnement en boîte orange.

Accessoires-Bijoux

Le métier Accessoires-Bijoux a poursuivi en 2020 sa collaboration avec une entreprise adaptée faisant partie du réseau de l'association Cités Caritas et employant plus de soixante personnes reconnues en situation de handicap. Ce partenaire fournit au métier une prestation d'assemblage de bijoux et de conditionnement en boîte orange.

Hermès Distribution

La filiale française fait très régulièrement appel à des Esat pour les activités de traiteur et d'impression lors de différents événements internes (semaine du développement durable, SEEPH, formations, séminaires d'équipe...). Un Esat accompagne l'équipe recrutement pour la gestion des réponses aux candidatures papier. Chaque année la filiale fait intervenir des praticiens malvoyants, via une entreprise solidaire d'utilité sociale, pour effectuer des massages auprès des collaborateurs en magasin. Enfin le magasin de Bordeaux coopère depuis plus d'un an avec un Esat via l'intégration d'un ou deux collaborateurs plusieurs jours par semaine pour aider aux activités logistiques.

Hermès Commercial

Le pôle Logistique de Bobigny a développé depuis plusieurs années une collaboration avec deux EA/Esat qui mettent à disposition cinq travailleurs sur des postes de logistique et de contrôle qualité. Une équipe de trois personnes a également été déployée au sein du département Ventes Exceptionnelles pour préparer des produits en vue de dons à des associations.

Le partenariat avec les APF et les Ateliers d'Aubervilliers s'est poursuivi avec la mise à disposition d'opérateurs logistiques en milieu de travail et, depuis 2020, la gestion du courrier interne est confiée à une cellule APF dédiée sur site.

Production

Cuir

Depuis plus de 10 ans, le pôle Maroquinerie travaille étroitement avec des EA et des Esat. Ces partenariats portent sur divers travaux de préparation comme le ponçage et la coupe des renforts ou le collage de certains éléments, la fabrication de meubles et d'établissements pour la coupe, ou encore des opérations logistiques, la gestion d'espaces verts... De nouveaux projets sont à l'étude comme la réalisation de maillets par l'Esat Micocouliers, en complément des cravaches (voir encadré en fin de chapitre).

L'ambition d'Hermès Maroquinerie-Sellerie est de bâtir un réseau de proximité avec des EA ou des Esat partenaires auprès de chacun de ses pôles régionaux au fur et à mesure de leur constitution. Trois grands principes structurent cette démarche : le respect de chacun, l'accompagnement spécifique et individuel, et le maintien de l'exigence attendue. Les projets peuvent concerner des aménagements de futurs locaux, l'acquisition de nouveaux équipements ou un accompagnement en savoir-faire, afin de leur confier des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Ainsi, la nouvelle Maroquinerie de Guyenne a développé un partenariat avec une EA locale pour la gestion des stocks détachés. La manufacture a fourni le matériel, formé les équipes et dédié un référent cuir pour soutenir au quotidien la montée en compétences requise.

Par ailleurs, les partenaires APF et Chantemerle ont investi, sur les recommandations du métier, dans des machines de coupe numérique pour monter en puissance sur la coupe des renforts. Un investissement qui a permis à l'APF, de façon inattendue, de découper des masques dès le début du confinement. Fort de ce succès, l'APF a depuis acquis une seconde machine afin d'alimenter son atelier de confection.

Les équipes encadrant le travail des EA et des Esat s'assurent que les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité sont évaluées de manière formelle, dans une recherche d'amélioration continue. Elles les accompagnent au quotidien d'un point de vue technique et qualitatif, mais également sur le long terme. Un projet commun d'optimisation des flux entre ces entreprises et les sites a été initié cette année.

L'intégration à terme de travailleurs en situation de handicap dans les ateliers demeure une priorité et Hermès Maroquinerie-Sellerie travaille dans ce sens avec les EA et ESAT. L'accueil de certains de leurs salariés est réalisé au sein des équipes, grâce à des mises à disposition temporaires assurant une insertion progressive dans le monde économique.

Petit h a renforcé le partenariat initié en 2018 avec un l'ESAT Domaine Emmanuel. À l'époque, l'accord portait sur deux savoir-faire, la couture machine et la broderie main, pour confectionner de petits objets et des vêtements pour des créateurs indépendants. Petit h les a de nouveau sollicités pour leur confier un travail minutieux sur des boules de Noël en soie, puis d'autres missions délicates de couture (réparations SAV), ainsi que des conditionnements de « charms » et dernièrement, la production d'étuis à mouchoirs en soie brodés à la main ou encore la confection de plaques de boutons.

Tanneries

Les tanneries du Puy, de Montereau et de Vivoin, font intervenir des collaborateurs d'Esat pour l'entretien des espaces verts et le nettoyage des sites. La tannerie d'Annonay travaille également avec un Esat pour des missions ponctuelles de confection de plaquettes commerciales et d'échantillonnage de cuir. Quant à la Compagnie des Cuirs précieux, elle a prolongé en 2020 le partenariat avec l'Esat qui assure au siège les prestations de restauration et plateaux repas pour ses séminaires et réunions. Toutes les tanneries ont à cœur de pérenniser ces partenariats, et les Esat sont sollicités en priorité sur tous les appels d'offres.

Parfums et Beauté

Plusieurs actions ont été menées en faveur du handicap, parmi lesquelles : la consultation systématique d'un Esat Val de Reuil (Adapei 27) et des APF de proximité pour les travaux de conditionnement ou de déconditionnement manuels (coffrets Nomades, kits de pierres à parfumer ou découverte, *co-packing* pour le maquillage), des prestations de services pour les petits déjeuners et de plateaux repas à Pantin, la poursuite en co-traitance du tri des déchets ou du traitement des réponses négatives à candidature, l'impression d'un livret d'information dans le cadre du projet Opera...

Deux partenaires supplémentaires ont été qualifiés auprès de l'Adapei 27 : Évreux fin 2019 et Verneuil-sur-Avre en novembre 2020.

La démarche de reconnaissance des acquis de l'expérience-RAE, amorcée en 2019 avec l'Adapei 27, s'est poursuivie. Elle vise à valider les compétences des travailleurs de l'Esat par rapport à un référentiel métier, afin de les conduire à terme vers l'inclusion en entreprise. Concrètement, les équipes Parfums et Beauté mobilisées participent à des jurys internes pour évaluer dans les métiers du conditionnement les acquis de l'expérience de travailleurs volontaires de l'Esat. Quatre jurys sont ainsi programmés sur 2021, ainsi qu'une RAE externe à l'issue d'un stage en immersion au sein de l'atelier de conditionnement du Vaudreuil.

Cristallerie

L'entretien des espaces verts est confié depuis plusieurs années à l'association APAEIE d'Ingwiller. Saint-Louis poursuit son partenariat avec l'Esat de la Ruche, situé sur la commune voisine de Goetzenbruck, dans le cadre d'une prestation de stockage d'éléments d'emballage, mais aussi à travers des conventions de détachement de collaborateurs au sein du magasin d'expédition de la manufacture. Ce partenariat a contribué à la réhabilitation d'une friche industrielle.

Textile

Les entités de la filière collaborent avec les entreprises du secteur aidé pour des prestations de mécanique, menuiserie, conditionnement, ménage et d'entretien des espaces verts (ATBC), le classement et le référencement des archives textiles et l'inventaire des griffes (Holding Textile Hermès), l'entretien des vêtements de travail (AEI et AS), le renfort du service Échantillonnage pour la préparation des rebracks de tissus pour le salon Première Vision (Holding Textile Hermès), le recyclage des cadres d'impression (Gandit), ou encore des services de traiteur (plateaux repas, galette des rois) et la présence d'un *foodtruck* (SIEGL, ITH, Holding Textile Hermès).

Un partenariat est établi depuis plus de 10 ans pour l'entretien de tous les espaces verts aux abords et à l'extérieur de la Siegl. Depuis plus de 10 ans également, un partenariat avec un Esat concerne le montage des échantillons et la fabrication de pochons en soie chez ATBC et AEI.

2

L'Esat des Micocouliers, fournisseur exclusif des cravaches Hermès

Hermès confie depuis 1991 toute la fabrication de ses cravaches, sticks de dressage et chambrières à l'Esat des Micocouliers, à Sorède, dans les Pyrénées Orientales. Dans cet établissement ouvert aux personnes en situation de handicap mental, une trentaine d'artisans perpétue la tradition de tressage de ce bois souple et résistant au pied des Albères, avec la même exigence que les centaines d'habitants du village qui s'y sont employés des décennies avant eux. Après l'avènement de l'automobile, la



renommée des cravaches ou « fouets » de Sorède s'est recentrée sur le monde de l'équitation et l'univers du cirque. Il ne restait qu'une petite production lorsqu'une association de la région a eu l'idée de la relancer à la fin des années 1970 par l'intermédiaire d'un centre d'aide au travail des personnes handicapées. Le savoir-faire et les objets qui en découlent ont pu ainsi traverser le temps et ils se vendent dans le monde entier. Les premières relations entre Hermès et l'Esat des Micocouliers remontent aux années 1980. La maison est devenue aujourd'hui l'un de ses principaux clients.

2.6.3 CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU

Les relations qu'Hermès entretient avec ses fournisseurs et partenaires contribuent aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

**N° 5 : Égalité entre les sexes**

- ◆ 5.1 « *Mettre fin aux discriminations à l'égard des femmes* »
Dans la continuité de la politique interne sur l'égalité de traitement, notamment à l'égard des femmes (cf. chapitre 2 « *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale* », § 2.2.2), Hermès veille à l'application de ce principe vis-à-vis de ses fournisseurs. Le cahier 2 d'engagement envers les politiques sociales, environnementales et éthiques reflète ces exigences. Le Code de conduite des Affaires énonce également que « le groupe ne tolère aucune discrimination qu'elle soit fondée, notamment, sur la race, le sexe, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle ou les opinions politiques ou syndicales ».

**N° 8 : Travail décent et croissance économique**

- ◆ 8.5 « *Contribuer au plein-emploi* »
Le groupe, par la croissance de son activité, contribue au développement économique de son tissu fournisseur. Il étend sa démarche d'employeur responsable et accompagne ses fournisseurs et partenaires là où ils opèrent. L'ancienneté moyenne des 50 principaux fournisseurs est de 20 ans.
- ◆ 8.5 « *Travail décent pour les personnes en situation de handicap* »
Hermès confie de nombreux travaux au secteur aidé en France, avec chaque année l'objectif d'augmenter le recours à ce secteur de 20 %, en particulier dans le cadre de l'Accord Handicap Groupe.
- ◆ 8.7 « *Éthique et vigilance sur les conditions de travail, y compris travail des enfants et travail forcé* »
Le groupe a une exigence particulière et affirmée en matière d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale. Elle s'applique dans le cadre des relations liant le groupe à ses fournisseurs, et qu'elle qu'en soit la nature, par des engagements de confidentialité, de loyauté commerciale ainsi que de bonne conduite sociale, environnementale et éthique. Ces engagements couvrent la vigilance portée sur le travail forcé ainsi que sur le travail des enfants. Un fournisseur ne doit pas employer de salariés de moins de 16 ans. Si un employé du fournisseur n'a pas fini son parcours scolaire obligatoire, le fournisseur doit lui dispenser l'enseignement nécessaire et/ou lui donner les moyens de continuer son éducation auprès d'institutions appropriées.

**N° 8 : Travail décent et croissance économique**

- ◆ 8.8 « *Santé, sécurité sur le lieu de travail* »
Par un suivi permanent dans le cadre de son plan de vigilance, Hermès est attentif à ce que ses fournisseurs respectent les bonnes pratiques en la matière.

**N° 12 : Consommation et Production responsables**

- ◆ 12.2 « *Gestion durable et rationnelle des ressources naturelles* »
Hermès travaille à la co-construction de filières durables avec l'ensemble de ses parties prenantes, à l'exemple des groupes de travail lancés depuis 2018 pour les certifications ICFA et SAOBC.
- ◆ 12.8 « *D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.* »
Hermès a développé une politique bien-être animal ainsi que des critères environnementaux exigeants grâce à des travaux menés avec différentes parties prenantes externe, notamment des ONG. Le brief filières réalisé en 2020 est destiné à l'ensemble des fournisseurs et permet de partager avec eux les exigences de filières éthiques et durables et de protection des hommes, des animaux et de l'environnement que se fixe Hermès.

**N° 16 : Paix, justice et institutions efficaces**

- ◆ 16.5 « *Réduire la corruption et la pratique des pots-de-vin* »
La politique éthique et de conduite des affaires d'Hermès réprovoque et interdit tout comportement illégal sur ce sujet, qui donne lieu à des travaux de formalisation et de contrôles renforcés depuis 2017.